

 <p>ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE OBSERVATOIRE SOLFEGE</p>	ANGE 1D Fiche enseignant : Affectations et services	Fiche Action n°8
VCB – 18/08/2020	Quand ? En début d'année scolaire	

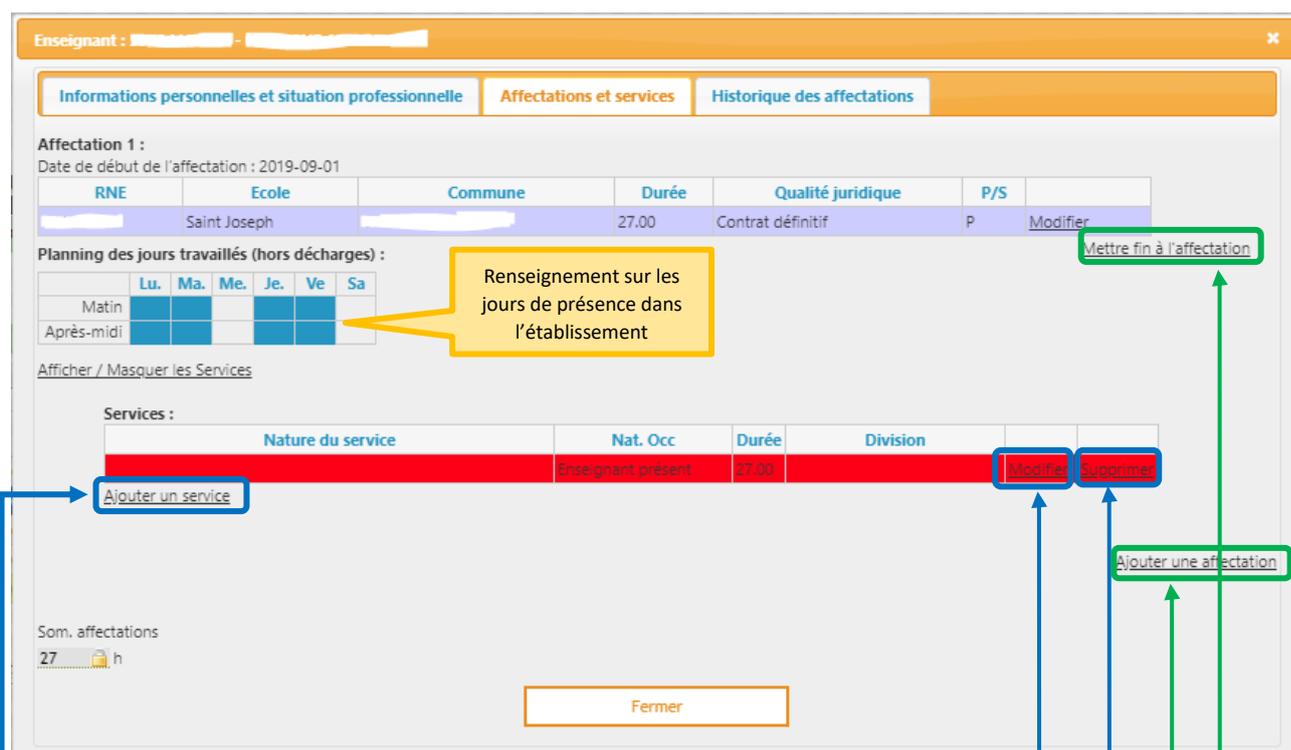
- ❖ L'affectation mentionne dans quel établissement un enseignant est installé, à compter de quelle date, avec quelle qualité juridique et pour combien d'heures.
- ❖ Le service décrit la nature de l'activité du maître dans le cadre d'une affectation : c'est le type d'heures, le nombre d'heures correspondant à ce service et la division où le maître intervient dans le cadre de ce service.

Attention

- Un enseignant peut avoir une ou plusieurs affectations.
- Un enseignant doit avoir au moins un service, il peut en avoir plusieurs dans le cadre d'une même affectation.

CE QUE L'ON PEUT VOIR ...

En ouvrant l'onglet « Affectation et services » de la fiche d'un enseignant, on voit apparaître une page telle que la suivante. Celle-ci comporte au moins la ou les affectation(s) du maître. Lorsque des services sont déjà présents, mais incomplètement renseignés, leurs lignes sont en rouge. Sinon, il faut les créer.



Pour chaque affectation, vous pouvez :

- Modifier un service
- Supprimer un service
- Ajouter / créer un nouveau service

Vous pouvez également :

- Ajouter une affectation
- Supprimer une affectation

	ANGE 1D Fiche enseignant : Affectations et services	Fiche Action n°8
VCB – 18/08/2020	Quand ? En début d'année scolaire	

Ajouter ou modifier une affectation

Après avoir cliqué sur Ajouter une affectation vous devez renseigner :

Nouvelle affectation
✕

RNE hors EC

RNE ✓

Ecole 📌

Commune 📌

Affectation principale ▼

Date Début * Ce champ ne doit pas être vide

Durée (heures) ?

Qualité juridique Ce champ ne doit pas être vide

Enregistrer

Planning des jours travaillés (hors décharges) :

	Lu.	Ma.	Me.	Je.	Ve.	Sa.
Matin	<input type="checkbox"/>					
Après-midi	<input type="checkbox"/>					

Vérifier s'il s'agit d'une affectation principale ou secondaire

La date de début de l'affectation

Le nombre d'heures

La qualité juridique

Les jours travaillés (en demi-journée)

N'oubliez pas d'enregistrer votre saisie !

 Si votre enseignant a déjà une affectation dans votre établissement, merci de vérifier les données et de mettre à jour le planning des jours travaillés en cliquant sur Modifier l'affectation.

Informations personnelles et situation professionnelle
Affectations et services
Historique des affectations

Affectation 1 :
Date de début de l'affectation : 2019-09-01

RNE	Ecole	Commune	Durée	Qualité juridique	P/S	
██████████	Saint Joseph	██████████	27.00	Contrat définitif	P	Modifier

Planning des jours travaillés (hors décharges) :

	Lu.	Ma.	Me.	Je.	Ve.	Sa.
Matin	■	■	■	■	■	■
Après-midi	■	■	■	■	■	■

[Mettre fin à l'affectation](#)

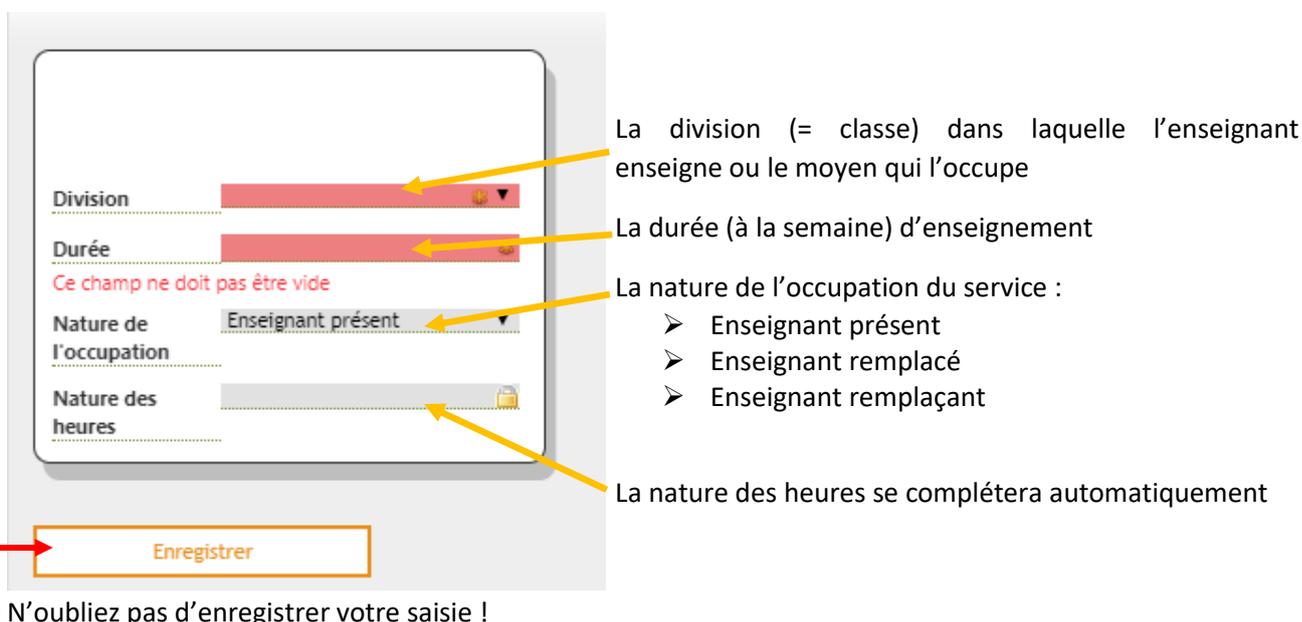
 <p>ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE OBSERVATOIRE SOLFEGE</p>	ANGE 1D Fiche enseignant : Affectations et services	Fiche Action n°8
VCB – 18/08/2020	Quand ? En début d'année scolaire	

Ajouter ou modifier un service

Une fois l'affectation à votre établissement effectuée, vous devez renseigner la nature de l'activité de l'enseignant.

Pour un nouveau service vous cliquez sur Ajouter un service, si le service existe déjà vous devez le mettre à jour en allant sur Modifier le service.

Ensuite vous renseignez :



La division (= classe) dans laquelle l'enseignant enseigne ou le moyen qui l'occupe

La durée (à la semaine) d'enseignement

La nature de l'occupation du service :

- Enseignant présent
- Enseignant remplacé
- Enseignant remplaçant

La nature des heures se complétera automatiquement

Enregistrer

N'oubliez pas d'enregistrer votre saisie !